association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte

Conseil Intercommunal

Bogis-Bossey, le 2 novembre 2022

CONVOCATION

Madame, Monsieur,
Le Conseil Intercommunal de l'APEJ est convoqué en Assemblée ordinaire, le :

Mardi 22 novembre 2022 à 20h00

au Théâtre de Terre Sainte
(Route du Jura – 1296 Coppet)

ORDRE DU JOUR :

1. Appel
2. Assermentation(s)
3. Approbation de l'ordre du jour du 22 novembre 2022
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2022
5. Communications du Bureau du Conseil
6. Communications du Comité de direction
7. Présentation par ARSCO : Stratégie énergétique des bâtiments scolaires
8. Préavis N° 03/2022 relatif au budget APEJ 2023
   - Présentation
   - Rapport de la commission des finances APEJ
   - Discussion
   - Approbation
9. Divers et propositions individuelles

L'ensemble des annexes est disponible sur le site internet de l'APEJ (www.apej.ch/conseil-intercommunal). Suivre la procédure ci-jointe pour se connecter.

Merci au délégué ou au suppléant qui ne recevrait pas les documents de bien vouloir se manifester avant la séance.

Nous vous rappelons qu'un délégué qui ne pourrait pas participer à une séance en informe la secrétaire ou le président avant la séance. Il doit également contacter un délégué suppléant de sa commune afin de se faire remplacer. Les suppléants reçoivent également la convocation et les annexes.

Chemin du Collège 26 – 1279 Chavannes-de-Bogis

thevenazl@gmail.com

La séance **débutera à 20h00 précises**. Par conséquent, nous vous remercions d'arriver quelques minutes à l'avance afin que le quorum (article 11 des statuts) puisse être atteint lors de l'ouverture de la séance. Dans le cas contraire, une nouvelle séance devra être convoquée.

La séance sera suivie d'une collation.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Laurent Thévenaz
Président CI

APEJ
Conseil Intercommunal

Ariane Katzarkoff
Secrétaire CI

Annexes :
- Procès-verbal du 11.05.2022
- Budget 2023
- Préavis n° 03/2022 relatif au budget 2023 de l'APEJ
- Annexe au préavis 03/2022 relatif au budget 2023
- Rapport de la commission des finances APEJ